



FORMULAIRE	CECAF FORM 05
ATTESTATION D'EVALUATION	révision 05 du 16 janvier 2020
	page 1/1

La CECAF, composée :

- du Directeur Général du Comité Champagne (Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne - CIVC) et/ou de son (ses) représentant(s),
- du Coordinateur Scientifique CECAF,
- de l'Expert en charge de l'évaluation,
- du Secrétaire Scientifique CECAF,

a délibéré le 16 février 2024

Compte tenu du document de référence CECAF REF 01, le bouchon **MP2R** désigné par la cellule sous le numéro de code **LA2R002** dont l'évaluation a été sollicitée par la société

SUGHERIFICIO Molinas Peppino & Figli S.p.a
Via Belvedere n°60
Località "La Macia"
37040 ARCOLE (VR) - Italie
Tél. +39 079 6780000 - www.molinas.it

représentée par GianFranco MOLINAS, PDG, gfrancmolinas@hotmail.it

a reçu une évaluation positive (favorable) assortie des restrictions ou observations suivantes :

La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans jusqu'au 15 février 2029, sauf si une alerte réglementaire ou sanitaire ou une évolution de la réglementation impose une révision plus urgente. Elle devient automatiquement caduque en cas de modification d'un des constituants.

Pour la CECAF, fait à Epernay, le 16 février 2024

L'Expert

Alexandre FEIGENBAUM

La Secrétaire Scientifique

Marie-Noëlle VIAUD

La délivrance de ce certificat repose sur les éléments (dossier et engagements) fournis par le demandeur sous son entière responsabilité.

La présente attestation ne comporte qu'une seule page. Sa reproduction n'est autorisée que sous la forme d'un fac-similé conforme à l'original.

Toute communication faisant référence à l'évaluation positive du produit par la CECAF devra mentionner son nom commercial, son code CECAF et la date de validité de l'attestation.